



nouvelles csn

No 31

semaine du 2 au 8 mai 1979



JEAN-CLAUDE PARROT LANCE UN APPEL A LA SOLIDARITE – Le Conseil confédéral de la CSN, auquel s'étaient joints les délégués syndicaux du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), ont accueilli le président du Syndicat des postiers canadiens, M. Jean-Claude Parrot, dans un geste de solidarité syndicale, à la suite de la condamnation dont il a été victime récemment. Les délégués réunis ont adopté à l'unanimité une résolution exigeant que le gouvernement fédéral lève les procédures entreprises contre le syndicat et ses militants. Soulignant que les postiers sont privés depuis trois ans d'une convention collective négociée, le président de la CSN, Norbert Rodrigue, a déclaré que les postiers étaient sans doute le groupe syndiqué victime de l'injustice la plus flagrante actuellement. Quant à M. Parrot, qui a adressé des reproches à certains dirigeants du Congrès du travail du Canada (CTC) pour l'insuffisance de l'appui accordé à son syndicat, il a soutenu qu'une des responsabilités actuelles du mouvement syndical devait consister à donner un nouveau sens au mot solidarité.

* * *

LES SYNDICATS DES CHANTIERS MARITIMES QUEBÉCOIS CONVOQUENT LES REPRÉSENTANTS DES PARTIS FÉDÉRAUX – *Les syndicats des chantiers maritimes québécois (à Sorel, Lauzon et Montréal) tiendront des assemblées publiques, lundi le 14 mai prochain, où les représentants des partis politiques fédéraux sont invités à venir exposer leur programme en matière de construction navale et de transport maritime, ainsi qu'à répondre aux revendications des travailleurs de ce secteur de l'industrie lourde qui est en sérieuses difficultés.*

LE DERNIER CONSEIL CONFÉDÉRAL – LA CONDAMNATION DE JEAN-CLAUDE PARROT – LA CSN ET LES ÉLECTIONS : BATTRE TRUDEAU – GREVE AU PORT DE MONTREAL.

Québec, le 3 mai 1979 – **IL FAUT SE DÉBARRASSER DU GOUVERNEMENT TRUDEAU** – "Les travailleurs affiliés à la CSN demeurent libres d'exercer leur droit de vote comme ils l'entendent, mais je tiens à leur rappeler aujourd'hui que le gouvernement libéral fédéral est anti-démocratique et anti-travailleurs et qu'il faut s'en débarrasser", a déclaré ce matin le président de la CSN Norbert Rodrigue à l'ouverture du Conseil confédéral de la centrale.

Rappelant que le gouvernement Trudeau a fait reculer les libertés aussi loin que l'a exigé la police fédérale, M. Rodrigue a dressé un portrait accablant de l'administration Trudeau sur les plans sociaux et économiques. "Les seules coupures de salaires effectuées par la Commission anti-inflation ont privé les travailleurs canadiens de salaires évalués en 1978 à 1,8 milliard et ce sont les compagnies qui en ont profité", a-t-il déclaré.

Le président de la CSN a cependant constaté que les travailleurs n'ont pas tellement de choix. Du Parti progressiste conservateur, il a dit qu'il était encore plus à droite que le Parti libéral tout en niant au Québec son droit à l'auto-détermination. De la formation crédito-péquistes dirigée par M. Fabien Roy, M. Rodrigue estime qu'elle ne rejoint pas les objectifs poursuivis par le mouvement ouvrier. Quant au NPD le président de la CSN a déclaré que, si ses politiques économiques et sociales correspondent davantage à nos objectifs à court terme, "ce parti tient une position constitutionnelle que nous ne pouvons absolument pas endosser".

En conclusion, M. Rodrigue a affirmé que les attaques contre la démocratie et les libertés auxquelles il faut ajouter les attaques directes contre les travailleurs et les couches populaires, doivent conduire les travailleurs à se débarrasser du gouvernement libéral.

L'AGENDA DU MOUVEMENT

SAGUENAY-LAC St-JEAN : le congrès se continue le samedi 19 mai.

ERRATUM — Le congrès, annoncé dans la dernière livraison de Nouvelles CSN, pour les 28 et 29 mai n'est pas celui de la métallurgie (FMMPC) mais bien de la FPSCQ, le Fédération des professionnels salariés et cadres.

* * *

BREVES — Jusqu'à maintenant, près de 15 000 signatures ont été recueillies sur les pétitions réclamant le rejet du Livre Blanc sur la Sécurité-Santé. C'est la région de Sorel qui vient en tête avec 20,6 % des effectifs qui ont signé. **SIGNONS LA PETITION !**

L'Auberge des Gouverneurs à Ste-Foy à Québec est en grève depuis le 3 mai 1979. Les membres de ce syndicat CSN se sont donnés, avec leurs confrères et consoeurs des autres hôtels de la région, un journal qui s'intitule Passe-Partout. L'hôtel Hilton qui avait déjà infiltré deux agents de sécurité dans le syndicat publiait quelques jours avant la sortie de ce journal son propre journal. Le nom : Passe-partout !

Les 226 syndiqués de Simonds Cutting de Granby ont signé une convention collective le 27 avril dernier alors que la grève aux industries Unik d'Arthabaska a pris fin par la signature de la convention, sept jours après le déclenchement de l'arrêt de travail.

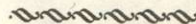
* * *

UNE GREVE CONTRE UN POLITICAILLEUR — *Au cours d'une conférence de presse tenue aujourd'hui les 29 membres du Syndicat des employés municipaux de Boisbriand (CSN), en grève depuis le 5 janvier dernier, ont accusé le maire de cette municipalité, M. Nolan Filiatrault, de vouloir se faire du capital politique sur le dos de ses employés syndiqués et ceci en vue des prochaines élections qui se tiendront dans le comté de Prévost où le maire a l'intention de se présenter sous la bannière du Parti québécois pour remplacer feu Jean-Guy Cardinal.*

ACCROÎTRE L'EMPRISE DES CLASSES POPULAIRES DANS LA LUTTE DU PEUPLE QUÉBÉCOIS CONTRE L'OPPRESSION NATIONALE.

Nous vous présentons des extraits du projet de résolution générale sur la question nationale que le comité d'orientation continue d'élaborer pour la soumettre au prochain congrès d'orientation. Le Conseil confédéral a été saisi de ce projet de résolution. Tout comme les syndicats, les Conseils centraux et les Fédérations, le Conseil confédéral a débattu de cette question dans le cadre de la campagne pour un vaste débat autour de l'enracinement de nos revendications. Ce n'est donc pas là une position officielle de la CSN.

Ce projet de résolution générale, ainsi que les documents qui l'accompagnent, vous parviendront sous peu par courrier.



Les luttes de la CSN, son existence même, ses orientations, s'inscrivent dans une démarche d'appropriation toujours plus grande des pouvoirs politiques, économiques et culturels par les travailleurs, les travailleuses et l'ensemble des couches populaires, pour accroître leur emprise sur toutes les dimensions de leur vie.

C'est dans cette perspective que la CSN situe la lutte qu'elle poursuit résolument contre l'oppression nationale, contre ses diverses manifestations, et contre la négation du droit à l'auto-détermination du peuple québécois. C'est avec le même souci d'exprimer le plus fidèlement possible les aspirations populaires qu'elle analyse cette oppression et qu'elle formule les revendications propres à la combattre.

L'oppression nationale

Par oppression nationale, on entend la domination d'une nation sur un peuple ou sur une autre nation. Ce concept décrit la situation du peuple québécois en ce qu'il ne maîtrise pas les moyens de son développement, lequel est subordonné au développement de la nation canadienne.

L'oppression nationale est une forme particulière que prend l'exploitation capitaliste dans le développement inégal et les rapports de dépendance qu'elle engendre entre les pays de même qu'entre les régions d'un pays.

Toutes les provinces canadiennes sont marquées par le développement inégal et la dépendance économique. Mais au Québec, la dimension de l'oppression nationale s'ajoute à ces deux phénomènes. Les luttes du peuple contre cette oppression spécifique, pour s'approprier les pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels nécessaires à l'orientation du développement dans le sens de ses intérêts, ont contribué à façonner la nation québécoise. (...)

La CSN

La CSN est elle-même un produit de cette résistance, en ce qu'elle

est née d'une volonté de contrôle des travailleurs québécois sur leurs organisations. Elle s'est développée comme un lieu d'expression autonome de la classe ouvrière québécoise aux prises avec les difficultés additionnelles de l'oppression nationale.

Les effets de cette oppression spécifique frappent davantage les travailleurs et les couches populaires. Aussi le mouvement ouvrier québécois a-t-il été constamment confronté avec la question nationale. Pour ce qui concerne la CSN, c'est à la manière d'une organisation syndicale, puisque c'est là sa spécificité, qu'elle cherche à y résoudre telle qu'elle se pose concrètement dans les conditions d'existence des travailleurs.

L'oppression nationale telle que vécue par les classes populaires

Chômer plus souvent et plus longtemps, occuper des emplois moins rémunérateurs, travailler dans une autre langue, avoir du mal à s'exprimer dans la sienne, avoir plus difficilement accès à l'éducation, être plus vulnérable aux modèles dominants, vivre en moins bonne santé dans des logements moins confortables, mourir plus jeune, voilà une idée de la façon dont l'oppression nationale du peuple québécois est subie par les travailleurs, les travailleuses et l'ensemble des couches populaires.

Nourrie par l'aspiration populaire à une existence meilleure, la résistance à l'oppression nationale a donc été constante dans l'histoire du Québec. Mais les luttes pour l'appropriation des pouvoirs nécessaires au règlement de la question nationale ont toujours été dirigées par des élites politiques représentants d'autres intérêts de classe que ceux des travailleurs. (...)

Maintenir l'autonomie de notre démarche syndicale

La CSN ne s'engage pas dans cette démarche d'une manière politique partisane, mais d'une manière syndicale, en fournissant régulièrement, à partir de sa plate-forme de revendications, les éléments d'analyse et de critique nécessaires aux travailleurs pour leur permettre de s'assurer que leurs intérêts seront sauvegardés tout au long du processus d'appropriation des institutions, de façon aussi à influencer sur le débat et les choix politiques qui seront proposés au peuple par les partis politiques.

Dégager la perspective d'une société nouvelle

Dans l'appropriation par le peuple québécois des pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels nécessaires à la solution de la question nationale, et dans le processus de démocratisation par l'accroissement de l'emprise des classes populaires sur ces pouvoirs et institutions, la nécessité d'une organisation politique autonome qui leur soit propre apparaît à mesure que notre démarche syndicale contribue à élever la conscience politique. (...)

PROJET DE RECOMMANDATION

CONSIDERANT que l'oppression nationale est une constante dans l'histoire du peuple québécois.

CONSIDERANT que les effets de cette oppression sont davantage subis par les classes populaires.

CONSIDERANT que les aspirations des classes populaires à une vie meilleure constituent la force déterminante dans la résistance du peuple québécois à l'oppression nationale.

CONSIDERANT que les pouvoirs et institutions politiques, économiques et culturels issus de la résistance du peuple à l'oppression nationale ont constamment été asservis aux intérêts de la classe dominante et utilisés pour réprimer les aspirations des classes populaires.

LE COMITE D'ORIENTATION RECOMMANDE :

1. *Que pour lutter efficacement contre l'oppression nationale et ses diverses manifestations, la CSN s'inscrit dans une démarche d'appropriation par le peuple québécois des pouvoirs et des institutions politiques, économiques et culturels, ce qui nécessite leur démocratisation.*
2. *Que dans cette démarche, l'action de la CSN consiste à lutter pour la démocratisation des pouvoirs et institutions. Cette démocratisation implique le développement de la capacité d'intervention politique des classes populaires, de façon que la solution à l'oppression nationale se construise sur la base même de leurs aspirations.*
3. *Que cette démarche d'appropriation par le peuple québécois des pouvoirs et institutions nécessaires à la solution de la question nationale, et pour infléchir cette solution dans le sens des besoins et aspirations des classes populaires, la CSN doit lutter pour maintenir les acquis, faire des gains dans les conditions de travail et de vie, et pour élargir les droits et libertés des travailleurs, des travailleuses et de leurs organisations.*

Montréal, le 7 mai 1979 — **LA CSN DENONCE LA CONDAMNATION DE JEAN-CLAUDE PARROT** — *Le comité exécutif de la CSN a dénoncé avec force la condamnation à trois mois de prison qui vient d'être infligée au président du Syndicat des postiers canadiens, Jean-Claude Parrot. "Cette condamnation, qui est la conséquence de la loi spéciale présentée l'automne dernier par le gouvernement Trudeau, devient un motif supplémentaire qui devrait amener les travailleurs à ne plus accorder leur confiance au Parti libéral aux prochaines élections", a déclaré le président de la centrale Norbert Rodrigue en fin d'après-midi, dans un communiqué à la presse. Le gouvernement Trudeau a passé des lois pour rendre légales les illégalités commises par la GRC et il a passé une loi pour rendre illégale la grève des postiers, qui était une grève légale." La CSN a l'intention de porter à la connaissance de la Confédération mondiale du Travail à laquelle elle est affiliée, la condamnation injuste et répressive du président des postiers. "Le nom de Jean-Claude Parrot vient aujourd'hui s'ajouter à ceux de dizaines d'autres militants qui, par leur action, ont agrandi le champ des droits et des libertés au Canada", a conclu le président de la CSN.*

* * * * *

Québec, le 4 mai 1979 — **ADOPTION DE LA PLATE-FORME DE LA CONDITION FEMININE** — Les délégués au Conseil confédéral de la CSN ont adopté ce matin la plate-forme des revendications minimales proposées par le comité de la condition féminine de la centrale. Cette plate-forme touche plusieurs secteurs d'activités où les femmes doivent subir de façon plus particulière différentes formes de discrimination et est accompagnée d'un programme d'action. Il est entre autre prévu l'organisation d'une conférence inter-centrales ouverte aux groupes de femmes luttant hors du mouvement syndical pour l'adoption de la version finale de la plate-forme et du programme d'action. Ainsi, il a été convenu qu'un rassemblement en vue d'adopter des modes d'action précis se tiendrait le 3 novembre prochain. Parmi les principaux éléments adoptés aujourd'hui, soulignons une position sur les garderies. La mise sur pied d'un comité pour surveiller le sexisme sous toutes ses formes dans les media d'information et dans la publicité, la création d'un comité pour promouvoir l'implantation d'un programme d'éducation sexuelle à tous les niveaux en milieu scolaire. Le comité de la condition féminine compte enfin appuyer concrètement la lutte des travailleuses et des travailleurs du secteur public et propose la tenue d'assemblées d'information et la distribution, dans tous les syndicats de la CSN, de feuillets d'information sur cette question.

APPUI AUX MEMBRES DU FRONT-COMMUN — Les délégués qui participent au Conseil confédéral de la CSN ont donné un appui unanime aux objectifs poursuivis par les employés des secteurs publics et parapublics dans les négociations qui se déroulent actuellement. C'est après avoir entendu un rapport du coordonnateur des syndicats CSN au front commun, Marcel Gilbert, que les délégués ont adopté une résolution qui insiste sur l'importance de maintenir les acquis et d'obtenir de nouveaux gains dans les conditions de travail et de vie de ses travailleuses et travailleurs. Plusieurs délégués, notamment ceux du secteur privé, ont dénoncé la tactique gouvernementale actuelle qui consiste à semer la division entre les travailleurs du public et du privé.

* * *

DEBRAYAGE DES MEMBRES DU SYNDICAT DES EMPLOYES DE TRANSPORT SCOLAIRE CHAUCHEAU (CSN) — Les employés du Transport scolaire Chauveau, syndicat affilié à la CSN, ont fait un débrayage spontané de une heure ce matin. Ce débrayage avait pour but de protester contre l'employeur qui ne veut pas leur payer les journées de congés pédagogiques, et ce même après qu'une décision arbitrale l'ait condamné à le faire.

* * *

GREVE AU PORT DE MONTREAL? — Les membres du Syndicat des employés du port de Montréal (CSN) lors d'une assemblée générale tenue vendredi 4 mai ont donné mandat à leur comité de négociation de déclencher la grève au moment jugé opportun. C'est par un vote secret à 93% que les 500 cols bleus du port ont donné ce mandat et par ce geste dénoncent l'attitude adoptée par les patrons à la table de négociation tout en réitérant leur demande à obtenir des négociations sérieuses basées sur leurs revendications.

* * *